

Grand-Duché de Luxembourg

ETABLISSEMENT DE
RADIODIFFUSION SOCIOCULTURELLE
ETABLISSEMENT PUBLIC

Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'administration RSC
du 7 juillet 2020
(6/2020)

Présents :

Madame	Véronique Faber, Présidente
Mesdames	Tania Brugnoni, Dominique Hansen, Renée Wagener, Nancy Braun, Membres
Monsieur	Raphaël Kies, Membre
Madame	Céline Flammang, Commissaire de Gouvernement
Monsieur	Marc Gerges, Directeur
Madame	Laure Bourguignon, Secrétaire

Excusés :

Mesdames	Michèle Vallenthini, Membre
Messieurs	Jean-Marie Haensel, François Mousel, Membres

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté

2. Adoption du projet du procès-verbal de la réunion du 2 juin 2020

Le procès-verbal de la réunion du 2 juin 2020 est adopté.

3. Mise à jour « Médiation » avec Monsieur Laurent Goldstein – en absence du Directeur

Monsieur Goldstein a partagé sa présynthèse de l'état d'avancement avec le Conseil. Suite au processus de médiation, un comité stratégique ad hoc a été institué, composé de M. Gerges, M. Logelin, M. Franck et Mme Kriepps, qui aura comme mission de proposer une feuille de route au Conseil (cf. point 10 a.) Le médiateur a aussi suggéré au Conseil de mettre en place des activités qui permettraient à l'équipe de mieux gérer le stress suite à la situation Covid-19 et aux changements de direction.

4. Suite Médiation – en présence du Directeur

Le Conseil s'échange avec M. Gerges sur l'avancement de la médiation et fait le point sur les prochaines étapes

5. Validation du Code de Déontologie du Conseil

Le Conseil finalise et adopte le Code de déontologie du Conseil. Il sera signé par les membres du Conseil et sera communiqué aux membres de l'équipe après la réunion du Conseil

6. Discussion sur la mise en pratique du Règlement

La Présidente soumet un document interne de mise en pratique du règlement grand-ducal aux membres du Conseil pour avis. Ce document de travail vise à clarifier la prise de décision du Conseil et sera discuté dans les mois à venir.

7. Discussion sur la forme des Procès-verbaux du Conseil

Selon la loi du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte, les établissements publics sont dans l'obligation de procéder à la publication des procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration moyennant les nouvelles technologies de l'information.

Le procès-verbal doit mentionner la date des réunions et le nom des personnes présentes, représentées ou absentes. Il résume les discussions sur les différents points à l'ordre du jour et précise les décisions prises. Sur demande expresse d'un administrateur, le secrétaire doit acter les opinions divergentes exprimées par l'administrateur en question.

8. Finances

a. Bilan 2019 (pour information)

Les comptes de 2019 ont été approuvés par le Conseil de Gouvernement.

b. Crédit Raiffeisen (pour information)

Le directeur informe le Conseil d'un crédit auprès de la Banque Raiffeisen. Le Conseil valide cette proposition.

c. Aide à la presse spéciale Covid-19(pour information)

L'indemnité en faveur des éditeurs de publications dans le cadre de la pandémie Covid-19 a été obtenue le 29 juin 2020. Elle sera intégralement affectée aux dépenses spéciales pour lesquelles aucun poste budgétaire n'est prévu et afin de couvrir les frais supplémentaires résultant du télétravail et de nouvelles productions réalisées afin de soutenir le secteur culturel dans cette situation difficile.

9. Ressources humaines

a. CDD online journaliste, Freelance journalistes (pour validation)

Le Conseil valide les annonces de deux postes, un CDI communication, et un CDD de journaliste online.

10. Divers

a. Mise à jour stratégie (pour validation)

La Présidente a proposé une note résumant les différents documents officiels et discussion au sein du Conseil autour de la stratégie et mission du 100,7. Le Conseil a mandaté le comité stratégique ad hoc, (cf. point 3) de mettre en place un processus participatif pour élaborer une feuille de route stratégique.

b. Mise à jour EBU (pour information)

L'EBU a élevé ses cotisations, composées de deux éléments : une cotisation de base fixe et une part variable calculée sur le budget opérationnel. En contrepartie, la radio obtient des droits pour Euroradio premium Concerts. La radio peut également retransmettre des concerts luxembourgeois à travers le réseau Euroradio.

c. Adaptation de la grille de programmation (pour information, validation en août)

Le directeur présente les éléments de la programmation qui seront adaptés à la rentrée pour le 15 septembre. Le responsable de programme et les chefs d'équipe sont en train d'adapter ensemble la grille de programme. Il est envisagé de renforcer l'accent sur les tranches fortes et d'augmenter les contributions à caractère informatif L'idée est de dé-clustériser le programme, afin de distribuer l'information sur une semaine ou sur une journée. La Présidente souligne qu'il est important que les ressources humaines soient suffisantes pour mettre en œuvre la nouvelle grille. Un administrateur mentionne qu'il n'est pas satisfaisant de parler de ce type de changement pour la rentrée à un stade aussi tardif et propose que l'année prochaine une telle discussion commence en printemps.

En raison du manque du temps, la grille de programmes sera soumise au Conseil pour validation par courrier électronique

d. Mise à jour sondage (pour information)

Le Conseil avait décidé de mieux comprendre les habitudes et préférences de l'audience existante et potentielle et demandé au directeur de lancer un sondage. Ce sondage sera fait en collaboration avec TNS ILRES et est prévue d'être conclu à la rentrée.

e. Discussions à la Chambre

La Commissaire de Gouvernement donne un bref aperçu des discussions récentes au sein de la Commission parlementaire.

g. Demandes de la délégation du personnel

Une demande de la délégation du personnel porte sur l'accord salarial de 2016 et est en train d'être analysée. Une deuxième demande, concernant la question du statut de l'établissement public, a été faite et le Conseil a informé la délégation que sa position a été incluse dans sa contribution publique pour le débat à la Chambre des Députés.

e. Prochaine date

La prochaine réunion du Conseil est fixée pour le 28 septembre à 14.30 heures.

Luxembourg, le 7 juillet 2020



Présidente
Véronique Faber



Secrétaire
Laure Bourguignon